

Production laitière, territoire et transformation : des liens créateurs de richesse

Rencontre à la Cité d'agriculture de Seine-Maritime
Décembre 2007

Conditions et moyens du développement durable de l'agriculture et de la filière Lait en Haute-Normandie <i>Guillaume Dhérissard et Ambroise de Montbel</i>	3
Entretien avec Manuel Gavelle, Président section Lait - FDSEA 27 <i>Truong-Giang Pham</i>	6
La richesse du terroir, par François Olivier <i>Truong-Giang Pham</i>	8
Les relations Danone – Producteurs de lait en Haute Normandie, par Dominique Nouvellon <i>Truong-Giang Pham</i>	9
Perspectives : Principaux enseignements de la prospective Agriculture 2013 <i>Hervé Guyomard et Chantal Le Mouël</i>	10
Actualités	13
Parutions	14
Les rendez-vous en région	15

Édito

Michel Ledru, Président de Sol et Civilisation



La ruralité et l'agriculture ne font plus face aux mêmes défis qu'il y a quinze ans. Nouvelle attractivité, conjoncture économique récemment plus favorable, l'espace agricole et rural se porte visiblement mieux. Les difficultés, si elles changent de nature, ne sont pas moins bien présentes. La libéralisation des marchés agricoles et l'urbanisation croissante bouleversent aujourd'hui la vie et les équilibres à long terme des campagnes. Les sujets de réflexion de l'association Sol et Civilisation ne sont donc pas clos et je les résumerais aujourd'hui par deux interrogations :

- Comment, dans un monde de plus en plus ouvert, de plus en plus complexe, de plus en plus urbain, peut-on construire un développement rural équilibré, basé sur une économie locale solide, une identité préservée, des relations sociales sereines, un environnement préservé ?
- Comment créer dans nos territoires les conditions d'un « meilleur vivre ensemble » alors que la compétition économique devenue mondiale assèche nos relations, les conflits d'usage envahissent nos rapports, les biens qui nous sont communs sont négligés ?

Dans ce cadre, la place et le rôle de l'agriculture restent pour nous une préoccupation centrale. C'est en effet une activité aux multiples qualités - patrimoniale et culturelle, économique, sociale, environnementale -, qui donne à l'évidence le puits de la ruralité française et européenne. La période que nous vivons et que nous venons brièvement de décrire avec ces deux moteurs que sont la mondialisation et l'urbanisation, l'affecte en premier chef et nous ne pouvons penser une ruralité vivante sans penser à l'avenir de l'activité agricole.

Or, cette dernière vit justement une phase de mutations et d'ajustements sans précédent. Certes, c'est le propre de toute activité de s'adapter et d'évoluer, mais il me semble aujourd'hui qu'elle doit faire face à des changements extrêmement rapides et qu'elle doit trouver, dans un laps de temps court, des solutions à des problématiques de plus en plus complexes.

Doit-on se résoudre au développement d'une agriculture duale : une agriculture de production standard d'une part, sans lien étroit avec son territoire mais forte sur les marchés mondiaux, et une agriculture de niche d'autre part, territorialisée mais relativement confidentielle ?

Sol et Civilisation a donc abordé plus précisément cette question et a voulu s'interroger sur les éléments possibles d'une autre stratégie agricole où pourraient se conjuguer qualité, quantité, territoire et filière. Nous avons eu l'opportunité de nous appuyer pour cela sur un groupe d'étudiants de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, qui dans leur cursus doivent suivre un enseignement pratique visant à les mettre en situation d'ingénieur. Nous leur avons alors proposé de mener une réflexion sur le bassin laitier haut-normand.

La restitution de ces travaux a fait l'objet d'un colloque en décembre 2007 à la Cité d'agriculture de Seine-Maritime et fut complétée par le regard de plusieurs acteurs-clé. Je vous invite à lire dans les pages qui suivent une synthèse de cette rencontre ainsi qu'un article complémentaire sur le travail de prospective « Agriculture 2013 » conduite par l'INRA en 2007.

L'année 2008 sera stratégique pour notre agriculture. La présidence française à l'Union européenne et le bilan de la PAC à mi-parcours seront en effet des temps forts qu'il ne faudra pas manquer. Sol et Civilisation espère ainsi avec cette première Lettre de l'année contribuer à une nécessaire réflexion collective pour envisager un projet agricole français et européen d'avenir.

Conditions et moyens du développement durable de l'agriculture et de la filière Lait en Haute-Normandie

Présentation des résultats de l'audit patrimonial réalisé par les élèves d'AgroParisTech

Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation
Ambroise de Montbel, ingénieur de recherche
UFR Gestion du vivant et stratégie patrimoniale AgroParisTech

Cet article reprend les principales conclusions d'un travail d'audit patrimonial réalisé au printemps 2006 par les étudiants d'AgroParisTech dans le cadre du module d'initiation à l'ingénierie de projet : « Gestion Patrimoniale des Territoires ». Avec le soutien de l'association Sol et Civilisation, 25 étudiants encadrés par quatre enseignants ont ainsi audité sur la problématique du développement durable de la filière Lait en Haute-Normandie 160 personnes aux niveaux national, régional et départemental, notamment dans le Pays de Bray et sur le bassin urbain de Rouen. L'objectif était de mieux appréhender les problématiques actuelles d'une filière agricole par l'ensemble de ses parties prenantes (consommateurs, professionnels, institutionnels) pour envisager avec eux les termes d'une durabilité partagée.

L'audit patrimonial, une démarche de co-expertise stratégique

L'audit patrimonial est une procédure d'écoute active des différents acteurs concernés par une même question. Il place les personnes interviewées en situation d'experts contribuant à éclairer le problème. Au-delà de sa situation personnelle, chaque personne auditionnée est ainsi invitée à livrer son analyse sur le problème d'ensemble. L'audit patrimonial accorde de ce fait une grande importance aux relations entre acteurs (notion de système d'acteurs).

Les entretiens sont menés selon des règles strictes de déontologie garantissant la sécurité de l'intervention pour toutes les parties. L'expertise de chaque personne auditée est activée par l'auditeur suivant une même grille d'analyse stratégique à 4 registres, dite IDPA (expertise simultanément locale ou sectorielle et globale au niveau de la filière et du territoire). L'intégration de l'ensemble des entretiens se fait suivant cette même grille.

Identification de la situation, des acteurs, des problèmes
Diagnostic de l'action engagée
Prospective des problèmes et des réponses
Propositions d'Action

L'audit patrimonial favorise ainsi l'émergence d'une co-intelligence et permet de mobiliser les acteurs autour d'un dessein reconnu comme commun.

Les dimensions de la durabilité agricole

Au terme des différentes auditions, les étudiants révèlent que la durabilité de l'agriculture, notamment pour la filière Lait en Haute-Normandie, est une notion toute relative qui renvoie à des préoccupations diverses. Cinq dimensions permettent néanmoins de la caractériser :

La qualité des produits

L'agriculture est considérée comme durable si ses productions sont suffisantes et répondent à

un ensemble de critères de qualité principalement sanitaire et gustative. C'est la mission originelle de l'agriculture qui est mise en avant ici : celle de contribuer à la bonne alimentation de tous.

La qualité de la nature et de l'environnement

L'agriculture doit également participer à la préservation de l'environnement, condition d'une durabilité plus globale. Le maintien de la biodiversité, la préservation de la qualité des sols, la gestion de la qualité de l'eau sont des critères désormais essentiels.

La vitalité des territoires ruraux

L'agriculture est reconnue comme une activité structurante des campagnes. A ce titre, elle sera durable si elle participe activement à la dynamique rurale et à l'entretien de ces espaces.

La viabilité économique des exploitations agricoles

Cette dimension est essentiellement mise en avant par les agriculteurs eux-mêmes qui demandent simplement à vivre de leur métier sans être dépendants de subventions.

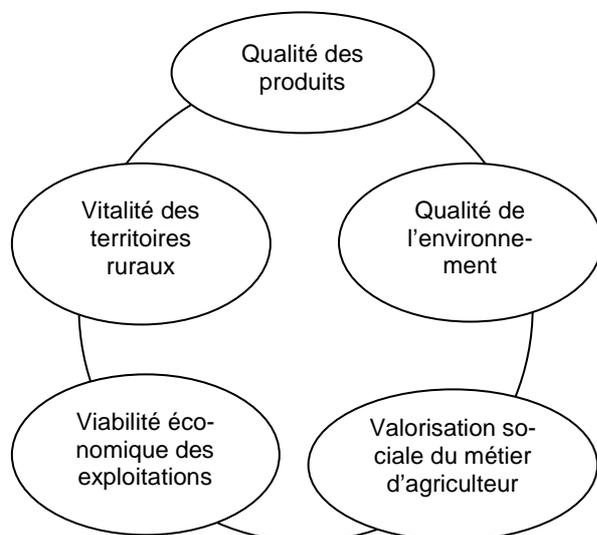
La valorisation sociale du métier d'agriculteur

Cette dimension est aussi mise en avant par le monde agricole. Les crises sanitaires, les problématiques environnementales, les conflits d'usage ont distancié ces dernières années les agriculteurs du reste de la société, engendrant un certain mal-être. Ainsi, la durabilité de l'agriculture dépend également d'une meilleure reconnaissance sociale du métier d'agriculteur.

marché et les outils réglementaires soient les seuls vecteurs de développement et de fait, les qualités plus subjectives ou non marchandes ne sont que partiellement satisfaites.



Les cinq dimensions d'une agriculture durable



La durabilité de l'agriculture repose donc sur un bouquet de « qualités » au carrefour de l'alimentation, de la préservation de l'environnement, de l'ambiance de vie dans les territoires ruraux et la performance économique des exploitations. Il apparaît néanmoins très difficile de réunir ces qualités en même temps. Malgré les efforts déployés, il semble en effet que le

Demain, une durabilité de plus en plus incertaine

Le degré de libéralisation des marchés agricoles et la nature des évolutions de la PAC, notamment en ce qui concerne le devenir des quotas, apparaissent comme les principaux déterminants pour l'avenir de la filière laitière en Haute-Normandie. Deux scénarios sont globalement envisagés par les audités mais l'imprévisibilité domine, même à court terme.

Vers deux types d'agriculture et le dépérissement du monde rural ?

Avec la mondialisation et l'ouverture accentuée des marchés, l'agriculture devient duale avec d'une part, une agriculture standard de filière longue qui cherche continuellement à optimiser son outil de production et d'autre part, une agriculture de filière courte qui investit des niches « qualité ». Le monde agricole se subdivise alors en deux avec des « agro-gestionnaires » d'un côté et des « fermiers » de l'autre. Pour les uns, la stratégie consiste à agrandir les exploitations pour faire diminuer la part des charges fixes, pour les autres, il convient de jouer la carte de la proximité, essentiellement pour une clientèle aisée, dans un marché qui reste néanmoins à développer.

Cependant, ces deux stratégies soulèvent des problèmes. Le développement des exploitations sera en effet limité par la capacité de reprise et de bonne gestion des agriculteurs. Le développement des niches « qualité » demandera à être maîtrisé pour ne pas saturer le marché. Cette hyperspécialisation « économique » aura également de lourdes conséquences sur la qualité du milieu rural et les relations entre le monde agricole et le reste de la société. La

diminution du nombre d'agriculteurs, l'agrandissement des exploitations, l'abandon de certaines zones de production, fragiliseront certainement le tissu territorial à la fois dans son animation et dans la prise en charge de ses éléments naturels. Le lien avec la société risque parallèlement de se distendre davantage pour se cantonner à un rapport client-consommateur étroit, source de nombreuses « mal-compréhensions ».

De nouveaux liens pour un nouvel élan agricole ?

Ce scénario suppose *a contrario* que les relations entre les agriculteurs, les autres acteurs des filières et le reste de la société se renforcent autour de projets partagés. L'agriculture devient dans ce contexte une activité aux multiples débouchés répondant aux différentes demandes de ses partenaires directs et indirects : filières courtes, filières standard, animation rurale, gestion des ressources naturelles. Une meilleure communication agricole, la mise en place de projets « qualité » et le maintien d'un tissu d'exploitations relativement dense sur le territoire apparaissent aujourd'hui comme les clés de cette ambition.

Aussi, la situation actuelle correspondrait pour certains à un bon état d'équilibre qu'il conviendrait néanmoins de consolider pour résister aux forces centrifuges du marché. Pour d'autres en revanche, cet état serait instable et nécessiterait l'activation de nouveaux modes de co-action pour rebondir. *In fine*, si le premier scénario apparaît comme le plus probable à la majorité des acteurs, le second est avec constance présenté comme le plus souhaitable mais semble effectivement plus délicat à développer tant il suppose d'activer une nouvelle ingénierie de l'action commune.

La recherche de nouveaux contrats « qualité »

L'agriculture apparaît donc aujourd'hui enserrée dans un faisceau de contraintes qui ne garantit plus sa durabilité : la viabilité économique des exploitations reste incertaine car dépendante de marchés fluctuants, la préservation de l'environnement est certes une préoccupation partagée mais demeure trop souvent un objet de contrainte, le dialogue agriculteur-société n'est pas toujours serein et les conflits d'usage en

milieu rural alourdissent le climat. Tous les acteurs recherchent ainsi à des degrés divers les termes d'un autre chemin où pourraient se conjuguer la performance économique et la durabilité écologique et territoriale.

Nombre d'acteurs reconnaissent alors qu'une autre stratégie est à construire et qu'elle ne peut résulter que d'une mise en dialogue des différentes demandes qui s'expriment dans les filières, les territoires et les bassins de consommation davantage urbains. Les solutions à envisager ne sont pour autant pas intuitives et doivent être raisonnées au cas par cas pour chaque territoire, en fonction de ses spécificités et de ses problématiques propres.

Pour la majorité des personnes auditées, le contexte général semble néanmoins de plus en plus favorable à la concrétisation de telles initiatives. L'augmentation de la demande pour les produits régionaux, la lutte contre le réchauffement climatique (puits de carbone, bioénergie), la nécessité de trouver des alternatives à la chimie du pétrole, le besoin de prévenir les risques naturels depuis les espaces ruraux, la revalorisation attendue des éléments patrimoniaux qui font l'identité d'une région (maintien des haies, des paysages) sont en effet des vecteurs de rencontre et de co-action positive.

Ces projets devront ainsi être la résultante d'une co-expertise, mais également d'un co-engagement notamment financier qui permettra de remplir les conditions d'une durabilité pleine et entière. La notion de contrats « Qualité » pluri-acteurs articulés autour des cinq dimensions décrites plus haut prend alors tout son sens. Cette nouvelle gouvernance de l'action sera alors fondatrice d'une durabilité agricole à la fois compétitive sur différents marchés et gestionnaire du vivant dans ses territoires.

Entretien avec Manuel GAVELLE

**Président de la Section Lait de la FDSEA de l'Eure
Porte parole des producteurs de lait de Haute Normandie**

Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation

Manuel Gavelle est en GAEC¹ familial sur une exploitation en polyculture élevage du canton d'Ecots dans le département de l'Eure. Les quatre associés du GAEC se partagent les tâches sur une surface de 310 hectares environ où vivent plus de 200 animaux. En plus de ses mandats départementaux, Manuel Gavelle est aussi Administrateur du laboratoire interprofessionnel Labilait à Aumale et Administrateur de la FNPL², responsable de la cellule communication, membre des Commissions Environnement et des Laboratoires du CNIEL³.

S & C : Devant une conjoncture des marchés très favorable aux producteurs, quel peut être le rôle d'une interprofession laitière ?

Manuel Gavelle : L'interprofession laitière est fortement liée à l'histoire, elle a été créée en 1937 en Haute Normandie. Dans ses fonctions, on trouve bien sûr la question de la défense des prix du lait et du paiement à la qualité. Au passage, cette qualité s'est très sensiblement améliorée. Entre 1937 et 1960, on se souciait surtout des germes, aujourd'hui on parle essentiellement de la qualité cellulaire et de la régularité de la production, et ce grâce à l'interprofession. Par ailleurs, l'interprofession laitière participe à un système d'aide aux producteurs (contrôle laitier pour les JA⁴, contrôle des machines à traire, remplacement et participation aux concours). Enfin, elle dispose d'actions de communication sur le lait pour promouvoir les efforts techniques des producteurs et la filière dans son ensemble.

Parallèlement, les discussions des prix restent d'actualité, elles s'effectuent sous la houlette de l'interprofession et visent à ce que chacun des acteurs perçoive une juste rémunération.

Comme vous pouvez le voir, l'interprofession possède depuis longtemps une très large panoplie d'actions légitimes qui, même en période conjoncturellement plus favorable, conservent leur utilité. La conjoncture optimiste actuelle ne nous empêche pas de rechercher de nouvelles perspectives et de préparer l'avenir.

S & C : Concernant ces nouvelles orientations, pouvez-vous nous éclairer sur vos réflexions quant à l'avenir d'une filière laitière située entre une agriculture « déterritorialisée » et une agriculture de terroir et de labels ?

Manuel Gavelle : Le métier peut souffrir d'un certain manque de reconnaissance, nous gagnons à être au cœur d'un projet de société. Cette situation se fera grâce à une amélioration générale de notre image, pour cela, je crois que les exploitants doivent continuer à faire vivre la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage. Parallèlement, l'agriculture doit se diversifier dans le sens où elle doit accepter d'être « plurielle ». La concurrence qui est introduite par ce biais est synonyme d'émulation pour tous, je suis convaincu de l'effet positif de cette orientation.

Par ailleurs, je reviens à l'interprofession pour préciser, cette interprofession est un outil d'orientation de la profession dans la mesure où elle crée un précieux espace de dialogue, en cela cette coordination des acteurs est une inestimable richesse pour toute la filière.

Enfin, le lait sera toujours territorialisé, ce lien lait/territoire est indispensable. Le deuxième peut aller sans le premier mais le premier est indissociable du deuxième. Ainsi, la synergie qui se produit à l'interface des deux est créatrice de richesse en termes d'images pour l'agriculture et pour la région, à travers les paysages et les caractéristiques des territoires. Je pense qu'il faut en avoir conscience dans nos orientations futures.

¹ Groupement agricole d'exploitation en commun

² Fédération nationale des producteurs de lait

³ Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

⁴ Jeunes agriculteurs

S & C : Dans ces conditions, pouvez-vous nous expliquer comment concrètement les producteurs s'organisent avec l'aval pour l'avenir de la filière ?

Manuel Gavelle : Nous avons sur notre territoire une entreprise importante comme Danone qui s'installe et se conforte au fil des années. C'est à mon avis une chance pour la production laitière et pour les producteurs. Il faut aussi souligner qu'elle a choisi de se développer grâce à un maillage laitier important et à une image positive du lait dans notre région. Plus localement, nous avons aussi des entreprises qui valorisent notre lait comme par exemple : la Fromagerie Cœur de Bray à Neufchatel, l'AVDPL-HN⁵,

Di Benetto, etc. L'interprofession, les transformateurs et tous les acteurs ont ainsi une carte à jouer, notamment en ce qui concerne la qualité. Les pistes concrètes sont nombreuses, on peut citer les Oméga 3, 6 et dans leur ensemble ce qu'on peut appeler les alicaments. Il y a bien sûr bien d'autres voies plus globales comme par exemple l'amélioration de la qualité environnementale s'appuyant sur le terroir et comme l'a souligné la synthèse de Monsieur de Montbel, les leviers d'un développement harmonieux de la filière sont nombreux. C'est donc le moment d'être raisonnablement audacieux.

⁵ AVDPL – HN : Association des Vendeurs Directs de Produits Laitiers de Haute Normandie.

Qu'est-ce que le CRIL

Le Centre Régional Interprofessionnel Laitier (CRIL) de Haute-Normandie fut créé en 1937, il est un lieu d'échange entre les producteurs et les acheteurs de lait. Son but premier est d'obtenir un accord sur les prix du lait. Depuis lors, les missions du CRIL se sont étoffées, ainsi en plus des prix et du paiement à la qualité, il s'occupe désormais :

1. Des **actions pour améliorer la qualité intrinsèque du lait**. Les exigences des consommateurs et de la réglementation en termes d'hygiène et de sécurité sanitaire conduisent le CRIL à faire évoluer régulièrement les accords interprofessionnels. Pour les producteurs ayant des difficultés sur la qualité du lait, des plans cellules sont mis en place pour apporter un appui technique, en partenariat avec l'ARGDS et le Contrôle Laitier.
2. **D'aider les éleveurs dans leurs démarches quotidiennes**, en versant des aides
 - à l'adhésion au Contrôle Laitier pour les Jeunes Agriculteurs
 - au contrôle des machines à traire à l'installation
 - aux vachers de remplacement
 - aux éleveurs participant à certains concours d'animaux.
3. De **promouvoir les produits laitiers normands**.
4. **D'apporter une réflexion sur les problématiques de la filière**, notamment en matière de régularité de la production.

Le CRIL est composé de trois collèges : les producteurs de lait, les coopératives laitières et les transformateurs privés. Les décisions du CRIL sont prises à l'unanimité des trois collèges. La présidence est assurée successivement par chaque collège pour une durée de deux ans. Depuis le 1^{er} janvier 2008, Alain GODARD remplace Manuel GAVELLE à la Présidence de la structure.

La richesse du terroir

François OLIVIER, Le Cercle des Fromagers affineurs

Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation

Après une brève présentation du contexte fromager et laitier français, François OLIVIER retrace les interdépendances entre le fromage, les produits laitiers et leurs terroirs. Selon lui, la conjoncture économique favorable ne doit pas faire oublier les difficultés que le secteur laitier a connues. Ces difficultés n'ont pas été uniquement d'ordre économique, il rappelle notamment que l'image de la profession d'éleveur laitier a été longtemps écornée par les crises sanitaires successives. Toutefois, les perspectives étant enfin favorables, le secteur laitier libéré pour partie des contraintes économiques à court terme, le moment lui semble aujourd'hui opportun de renforcer avec l'ensemble des acteurs de la filière une politique ambitieuse de qualité.



La qualité pour plus de durabilité

En tant qu'observateur passionné et intéressé de l'évolution de la consommation fromagère, François OLIVIER nous livre le portrait d'un consommateur exigeant, soucieux à la fois des qualités intrinsèques du produit et de son prix, ce qui peut entraîner parfois des comportements paradoxaux. Parallèlement, François OLIVIER sent monter une demande forte sur la thématique « santé ». Le consommateur semble accorder un crédit nouveau à des produits présentant un bénéfice dans ce domaine. Enfin,

l'environnement devient une dimension fondamentale. Les produits de demain devront donc davantage associer plusieurs qualités (qualité produit, le prix, qualité de l'environnement, etc.).



Ces orientations générales vers plus de qualité et de protection globale de l'environnement sont de formidables leviers pour toute une filière en mal de durabilité. Sans être l'unique voie au développement, ces leviers tracent selon lui une route ambitieuse mais passionnante.

Les recherches d'une qualité multiforme : l'ambition de toute une filière

L'ensemble de la filière doit se sentir concerné par la mise en place de cette politique de qualité multiforme. Bien que de nombreux efforts aient déjà été effectués, il estime que les marges de progrès sont encore réalisables (réduction des intrants chimiques, amélioration de l'aliment des animaux, etc.). Seulement, ceux-ci doivent se faire avec l'ensemble des partenaires en proposant concrètement une « charte » de partenariats entre les acteurs.

Ces progrès devraient être mis en avant, ainsi la communication sur le métier, les systèmes d'exploitation mais aussi sur les terroirs ne devrait pas être négligée.

Les relations Danone – Producteurs de lait en Haute Normandie

Dominique Nouvellon, Responsable Achat Lait chez Danone

Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation



En France l'entreprise Danone collecte un milliard de litres de lait auprès de 4 500 producteurs.

Implantée en Haute Normandie, Danone travaille annuellement environ 300 millions de litres de lait soit 30 % de la collecte

régionale. Ce sont 1 000 producteurs laitiers qui sont ainsi en relation directe avec l'entreprise sous la forme de sept groupements de producteurs.

L'entreprise cherche à développer des relations plus étroites avec les producteurs et promouvoir une démarche de développement durable. Dominique Nouvellon, responsable achat lait Nord-Loire, nous a exposé les contenus de cette ambition.

Sécurité, qualité, quantité, compétitivité et innovation : sources de développement durable

La sécurité est un domaine d'action prioritaire et un des piliers des relations de Danone avec les producteurs. Il s'agit de sécuriser les accès aux élevages, les manœuvres des camions dans les exploitations, les lieux de stockage du lait (conformité électrique, etc.) et de sensibiliser le producteur à sa propre sécurité et à celle de sa famille.

Danone a par ailleurs une politique qualité rigoureuse qui se décline au niveau des producteurs. Tous les agriculteurs opérant avec Danone doivent respecter un cahier des charges dont les points sont contrôlés tous les deux ans par audit. Cette procédure vise d'une part à répondre aux attentes des consommateurs en matière de

sécurité et de traçabilité mais elle vise aussi à anticiper les réglementations. Pour ce faire, Danone dispose d'équipes de techniciens de terrain, de procédures clairement identifiées ainsi que des outils mis à disposition des agriculteurs. De façon plus large, Danone s'engage auprès des producteurs en soutenant la démarche d'Agriculture Raisonnée.

Le soutien à l'innovation constitue également un axe de développement important. Danone recherche ainsi les voies d'une « qualité » plurielle associant la qualité des produits, les meilleures pratiques d'élevage et le respect de l'environnement.

Le développement durable de la filière laitière en Haute Normandie répond *in fine* à quatre objectifs à savoir :

- La satisfaction des besoins du consommateur et du citoyen : une qualité irréprochable des produits, plus de « naturalité », des produits sains, des produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, et enfin des prix compétitifs.
- Une meilleure communication externe sur le savoir faire de la filière.
- Une intensification de l'accompagnement des producteurs pour augmenter les « performances d'élevage ».
- Une pérennisation des outils industriels modernes et compétitifs proches des lieux de consommation.

Pour Danone, cette ambition ne pourra se réaliser sans lien étroit entre les différents acteurs de la filière qui s'engagent ensemble dans une démarche globale de progrès, pour améliorer la qualité des produits et des services. La concertation est donc source de richesses nouvelles.

Refonder la politique agricole de l'Union européenne sur des objectifs renouvelés : principaux enseignements de la prospective Agriculture 2013

Hervé Guyomard, Directeur scientifique Inra
Chantal Le Mouël, Directrice de recherche Inra

Parue en fin d'année 2007, la Prospective Agriculture 2013¹ de l'INRA s'est donnée comme ambition de dégager les grandes tendances de l'agriculture française à l'horizon très proche de 2013, secteur par secteur et thème par thème. Le parti méthodologique des auteurs d'avoir pré sélectionné les scénarios les plus probables a permis d'atteindre un haut degré de précision appuyé par d'importants travaux de modélisation dirigés par Hervé Guyomard.

Au moment où les étapes de révision de la PAC semblent de plus en plus rapprochées (1971, 1984, 1992, 2003, 2013), cette étude s'est opportunément fixée comme horizon la date à laquelle la PAC sera révisée. La centralité des sujets agricoles dans l'actualité et la perspective d'une France présidente de l'Union européenne dans les mois à venir font de cette étude une pierre angulaire de la réflexion française en matière agricole.

La Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne (UE) est en réforme permanente depuis 1992. En dépit de ce processus, les critiques à son encontre demeurent, sur la scène internationale (*la forteresse Europe*) comme sur le plan intérieur (impact négatif sur l'environnement et les ressources naturelles, inégale répartition des soutiens entre productions et entre exploitations, etc.). De façon générale, nombreux sont ceux qui considèrent que la PAC telle qu'elle est aujourd'hui appliquée n'est pas adaptée au nouveau contexte de prix agricoles européens plus élevés et plus instables et aux défis majeurs à relever que sont le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), le maintien de la biodiversité, la protection des ressources eau et sol, etc.

C'est dans ce contexte que l'Inra vient, en partenariat avec le Crédit agricole et Groupama, de terminer une étude prospective sur l'agriculture de l'UE et sa politique agricole à l'horizon 2013. L'évolution à moyen terme de

l'agriculture communautaire dépend de tendances lourdes (notamment la baisse du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles, et l'augmentation de la taille moyenne des unités) et d'incertitudes majeures aux premiers rangs desquelles :

- la croissance économique mondiale,
- le développement des biocarburants de première génération,
- les négociations agricoles commerciales qu'elles soient multilatérales dans le cadre du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou bilatérales,
- les préoccupations et les réglementations environnementales,
- le futur de la PAC.

Les trois familles de scénarios considérées dans l'exercice de prospective Agriculture 2013, sobriement intitulées le pas, le trot et le galop, se définissent alors comme des combinaisons d'hypothèses alternatives d'évolution des cinq moteurs identifiés ci-dessus. L'originalité première de la prospective est que les conséquences de ces scénarios ont été examinées en combinant résultats quantitatifs de modèles économiques de simulation et analyses qualitatives développées au sein de panels de spécialistes sur des thématiques spécifiques peu ou mal couvertes par les modèles. Les résultats se déclinent donc par scénario et par thème (c'est-à-dire par moteur) .

¹ Inra, Guyomard H. (sous la direction de), Le Mouël C. (sous la direction de), Jez C., Forslund A., Fournel E., *Prospective Agriculture 2013, Rapport final, Résultats et enseignements principaux par scénario* (février 2008).

Inra, Guyomard H. (sous la direction de), Le Mouël C. (sous la direction de), Jez C., Forslund A., Fournel E., *Prospective Agriculture 2013, Rapport final, Résultats et enseignements principaux par thème* (février 2008).

On se limitera ici à dégager les enseignements transversaux majeurs dérivés de l'ensemble de l'exercice. Ces enseignements peuvent être résumés sous la forme de points successifs.



(1) Du fait des nombreuses incertitudes sur le rythme de la croissance économique mondiale, le développement des biocarburants de première génération de par le monde et plus particulièrement dans l'UE, l'issue des négociations commerciales du cycle de Doha, le futur des aides directes de la PAC, aussi bien en termes de niveaux que de modalités d'octroi, apparaît clairement la nécessité d'une politique communautaire de gestion des risques de production et de prix. Une telle politique est justifiée dans le contexte d'incomplétude des seuls marchés privés de gestion des risques compte tenu de la covariance de ces derniers en agriculture.

(2) Les conséquences des cinq moteurs d'évolution peuvent ainsi être résumées :

- impact positif de la croissance économique mondiale sur l'agriculture communautaire
- impact positif du développement des biocarburants de première génération sur les céréales et les oléagineux dans l'UE
- impact négatif d'un accord dans le cadre du cycle de Doha, comprenant une réduction des droits de douane et la suppression des restitutions, sur l'agriculture communautaire, notamment les productions animales
- impact négatif d'un renforcement des préoccupations environnementales sur les revenus agricoles si les surcoûts ou les pertes de profit ne sont pas compensés
- impact négatif d'une réforme des instruments des marchés de la PAC sur les productions animales européennes, notamment les viandes rouges et le lait.

(3) La dépendance des céréales et des oléagineux communautaires (en termes de volumes offerts, de prix perçus et de marges hors aides) au développement des biocarburants de première génération et par suite, à la politique européenne en la matière (et à sa traduction effective dans les politiques nationales des différents États membres), est forte. Par contraste, les impacts marchands de la réforme de la PAC et de l'issue des négociations du cycle de Doha sont relativement faibles pour ces deux productions. Dans ce contexte, il y a tension potentielle entre, d'une part, un fort développement de la production communautaire de céréales et d'oléagineux pour répondre à la demande alimentaire et non alimentaire, d'autre part, des objectifs ambitieux et des réglementations sévères sur le plan environnemental. Cette tension résulterait de pratiques plus intensives, d'une perte de biodiversité par mise en culture d'un nombre maximal d'hectares, de pressions sur la ressource eau, etc.

(4) Les productions animales herbivores communautaires (en termes de volumes offerts, de prix perçus et de marges hors aides) dépendent fortement du futur de la PAC (instruments de marché), et peut-être plus encore de l'issue des négociations commerciales du cycle de Doha.

(5) Les revenus agricoles d'une majorité de spéculations (à l'exception de la viticulture, des fruits et légumes, et des productions hors-sol) dépendent fortement du devenir des aides directes de la PAC, notamment du futur des Droits à paiement unique (DPU), aussi bien en termes de niveaux que de modalités d'octroi.

(6) Par suite, il convient ne pas raisonner le futur de la PAC et les négociations commerciales, multilatérales et bilatérales, en considérant l'agriculture communautaire et française comme un tout unique : au minimum, il importe de distinguer les grandes cultures, les autres productions végétales, les productions animales herbivores, et les autres productions animales.

(7) Dans cette perspective, si un enjeu majeur des négociations agricoles du cycle de Doha est clairement la protection tarifaire à l'importation, plus précisément l'évolution de cette protection, il ne faut pas sous-estimer l'importance des restitutions dans la mesure où ces dernières sont

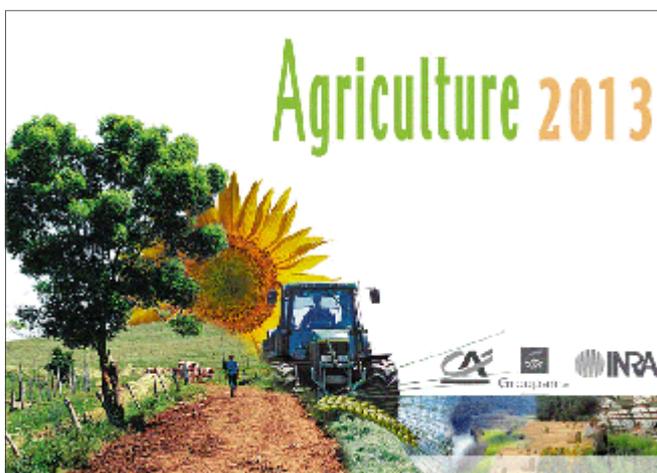
essentielles pour équilibrer le marché communautaire de certains produits (sucre et produits laitiers).



(8) Le premier secteur pénalisé par une réforme en profondeur de la PAC et un accord multilatéral dans le cadre du cycle de Doha est l'élevage herbivore (bovins lait, bovins viande, ovins et caprins). Tous les éleveurs de ruminants seraient pénalisés avec risque d'une diminution trop drastique des volumes offerts et du nombre d'exploitations dans les zones défavorisées où les systèmes sont souvent basés sur l'herbe et les possibilités de conversion vers d'autres spéculations limitées, et, parallèlement, mouvement de concentration de la production dans des exploitations moins nombreuses, plus grandes, plus intensives en termes de travail par

unité de surface, de nombre d'animaux par hectare, de poids du maïs ensilage dans les assolements et les rations animales, etc. Compte tenu des rôles environnemental et territorial des exploitations herbivores prioritairement basées sur l'herbe, il y a légitimité à une intervention de l'État à ces titres. Dans cette perspective, une modification des modalités d'octroi des aides budgétaires de la PAC actuelle (aides des premier et deuxième piliers) peut être mobilisée à condition de procéder dans l'ordre, en commençant par définir les objectifs environnementaux et territoriaux, puis les instruments à mettre en œuvre pour atteindre ces cibles environnementales et territoriales au moindre coût.

(9) Compte tenu du poids des aides dans les revenus de nombreuses spéculations, y compris les céréales et les oléagineux, toute réforme des modalités d'octroi des soutiens budgétaires pour mieux satisfaire des objectifs de stabilité, d'environnement, d'aménagement de l'espace et d'occupation du territoire, ne saurait être mise en œuvre de façon trop brutale : la mise en œuvre doit être progressive, l'essentiel étant de définir dès maintenant les nouvelles règles du jeu (objectifs et instruments), de façon à offrir aux agriculteurs en place, et plus encore aux entrants potentiels, le cadre réglementaire et incitatif de demain, et d'après demain.



Rapport disponible sur Internet
<http://www.inra.fr/agriculture2013>

Actualités

Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030

Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation

2030, c'est l'horizon que s'est donné l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) afin d'examiner l'état écologique de la planète. De ce que ses spécialistes parviennent à prospecter, l'horizon semble plutôt sombre. Dans le volumineux rapport de 500 pages présenté début mars, de très nombreuses données concernant d'un côté la démographie et l'évolution économique et de l'autre l'état dramatique des ressources naturelles conduisent le lecteur à partager leur scepticisme.

Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría prévient que le prix de la non intervention aujourd'hui sera très chèrement payé dans les quelques décennies à venir. Cette position reconnaît le statut particulier de l'environnement comme étant un bien public nécessitant une analyse et surtout une intervention de l'agent public, notamment pour organiser le marché de la taxe carbone répondant ainsi à ce qui semble être aux yeux de l'OCDE le premier des dangers : le réchauffement climatique.

En réalité, dans le rapport intitulé *Perspectives de l'environnement à l'horizon 2030*, on apprend qu'en plus du changement climatique, trois autres risques peuvent être classés de

« majeurs » à savoir : la perte de la biodiversité, le manque d'eau et l'impact sur la santé humaine de la pollution. Une planète à 8,2 milliards d'habitants avec des ressources naturelles constantes soulève de nombreuses questions quant au niveau de croissance économique désiré et la répartition des bénéfices de celui-ci. De cette répartition dépendra pour ses futurs habitants, l'état des marchés solvables et donc l'accès à la nourriture, à l'eau et aux services publics élémentaires de la vie (assainissement, etc.).

« Le coût des mesures à prendre est abordable et celui de l'inaction est élevé »

Le rapport globalement pessimiste apporte toutefois quelques pistes d'actions (taxes, incitations, etc.) mais surtout légitimise l'action publique en matière de protection de l'environnement. D'ailleurs, il va plus loin en évaluant à 1% le pourcentage de la richesse globale produite qui devra être attribuée à cette politique de protection de l'environnement et ce tous les ans d'ici à 2030. Au-delà du montant important que cela représente, la question légitime qui nous est posée est de savoir comment faire en France pour dégager un tel montant. Et *a priori*, si la question est délicate dans une des nations les plus riches de l'OCDE, elle se pose avec encore plus d'acuité dans les autres pays moins favorisés.

Fondation Jacques Chirac

Officialisée le 9 mars au Journal Officiel, la Fondation Jacques Chirac est maintenant complètement opérationnelle pour s'occuper des trois dossiers prioritaires à savoir : l'accès aux médicaments et à l'eau, la lutte contre la déforestation et la mémoire des langues. Pour faire avancer la cause, son Conseil d'Administration et son Comité d'Honneur réunissent de prestigieuses personnalités tels que Rigoberta Menchu, Kofi Annan ou encore le chanteur Youssou N'Dour.

A RETENIR

9 octobre 2008

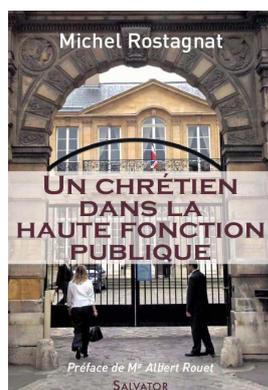
17èmes Assises de Sol et Civilisation

L'agriculture, au coeur de l'avenir
Relever les défis du XXI^e siècle
dans chaque territoire du monde

Paris

Un chrétien dans la haute fonction publique

Michel Rostagnat



Une méditation dans les allées du pouvoir

Comment vivre conjointement les exigences de la foi chrétienne et celles de la haute fonction publique ?

Michel Rostagnat ne dresse ni un réquisitoire contre le sommet de l'État, ni n'écrit un traité sur la réforme de l'État, mais révèle

le conflit latent entre la philosophie de l'État omnipotent qui peut dériver vers le totalitarisme et l'engagement du croyant à rendre ses frères maîtres de leur destin. Pour celui-ci, les exigences évangéliques, qui sont premières, peuvent contrer la dérive étatique.

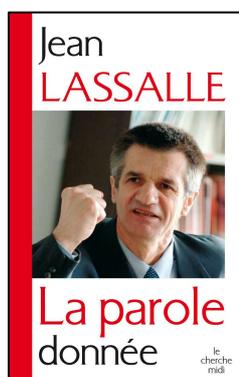
Michel Rostagnat montre que l'on peut être un loyal serviteur de l'État et ne pas composer avec sa foi.

Michel Rostagnat est un membre très actif du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation. Il est diplômé de l'école Polytechnique et ingénieur du corps des Ponts et Chaussées. Haut fonctionnaire de l'État, il est délégué général de l'Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Il a été membre du bureau du Mouvement chrétien des cadres et dirigeants. Il est également l'auteur des *Nouvelles frontières de l'environnement* (essai, Éditions du Rouergue, 1993) et de *Sous le ciel de Roissy* (roman policier, 1996).

Éditions Salvator - ISBN : 978-2-7067-0502-1

La parole donnée

Jean Lassalle



Le 7 mars 2006, la France entière découvre la silhouette longiligne et le visage émacié de Jean Lassalle. Il entreprend à l'Assemblée Nationale, dans la mythique salle des Quatre-Colonnes, une grève de la faim qui aura un retentissement mondial, contre la délocalisation de l'usine de

sa vallée. Il s'était levé quelques mois auparavant dans l'Hémicycle, entonnant le fameux *Se Canto*, l'hymne des Pyrénées en langue béarnaise, pour couper la parole à Nicolas Sarkozy et rappeler à l'État sa démission sécuritaire au tunnel du Somport.

Qui est ce proche de François Bayrou ? Une simple analyse politique ne suffirait pas pour décrypter cet homme enjoué, passionné et complexe.

Cette autobiographie, rédigée dans son style inimitable, plonge ses racines dans sa famille de bergers unie et solidaire, un univers modelé par l'âpreté des lieux et du temps, comme par les codes de vie des communautés montagnardes.

Jean Lassalle est membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation, dont il a participé aux travaux internes. Il nous livre ici le contexte politique global de son engagement.

Éditions Le Cherche Midi, Collection « Documents »
www.cherche-midi.com

Les rendez-vous en région

Sol et Civilisation accompagne en ce début d'année la coopérative agricole SICASELI dans une réflexion prospective. Plusieurs conférences viennent enrichir ce travail.

**Programme de conférences-débat proposé par la SICASELI
dont des membres participent au groupe de CAMBOULAZET**

Quels devenirs pour l'agriculture en Ségala Limargue ?

Mercredi 9 avril 2008 de 20h30 à 23h

Nouveaux débouchés agricoles - Quels produits et quels services agricoles pour demain ?
par Jean-Pierre TILLON, Directeur scientifique du groupe coopératif In Vivo

Vendredi 18 avril 2008 de 20h30 à 23h

Agriculture et Territoire - Les nouvelles ruralités : opportunités et menaces
par Philippe PERRIER-CORNET, Directeur de recherche à l'INRA,
auteur de Portrait des campagnes françaises

Lieu : Cardaillac près de Figeac (46)
Contact : Nadine Lambret - 05 65 40 82 71

LE GROUPE DE CAMBOULAZET

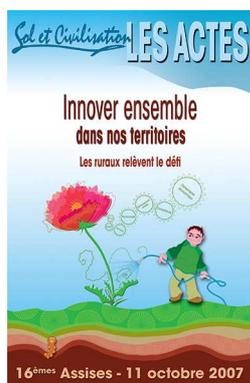
Depuis le départ de Raymond Lacombe, ses amis ont décidé de poursuivre une démarche d'écoute et de réflexion sur la ruralité. Rapidement la décision est prise d'associer des jeunes. Ainsi, le lycée agricole de La Roque à Rodez devient partenaire, et avec ses élèves participe à l'organisation de conférences.

« Créer des lieux d'échanges et de débats afin de rompre l'isolement et de susciter des comportements citoyens.

Rappeler que l'économie et l'entreprise sont au service de l'homme.

Susciter une démarche de ressourcement et de recherche d'éthique commune fondée sur les différents textes de la déclaration des droits de l'homme. » (extraits de la Charte du groupe)

Nos publications



Innovier ensemble dans nos territoires, les ruraux relèvent le défi Sommaire des actes

Ouverture de Michel LEDRU, Président de Sol & Civilisation

Introduction de Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France

Thierry AUBIN, maire de Chanu, fondateur de la SCIC B2E

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Bois Bocage Energie dans l'Orne

Jacky AIGNEL, maire de St-Goueno, Vice-président de la CDC du Mené

Dominique ROCABOY, agriculteur, membre de l'Association Mené Initiatives Rurales

Méthanisation, valorisation des huiles végétales, les projets agricoles dans le Mené, Bretagne

Jean-Yves LANDAS, PDG de la SCIC Compétences et Territoire

La gestion partagée des ressources humaines en Ségala Limargue

Bernard MARY, Président du Pôle de compétitivité

Le Pôle de compétitivité Industries et Agro-ressources de Champagne-Ardenne-Picardie

Table ronde : Améliorer la compétitivité des territoires ruraux. Comment innover ensemble ?

Jean-Claude FLAMANT, Directeur de la Mission d'Animation des Agrobiosciences Midi-Pyrénées

Marc GASTAMBIDE, Conseiller Politiques européennes à la DIACT

Gérard PELTRE, Président du Mouvement Européen de la Ruralité, et de Ruralité, Environnement et Développement

André THÉVENOT, Président du Groupe Monde Rural

Conclusion de Pierre MÉHAIGNERIE, ancien Ministre, Député-maire de Vitry

Séance à l'Académie d'Agriculture le 28 mai à 15h

en partenariat avec Sol et Civilisation

SOL ET CULTURE : DU SOL AUX TERRITOIRES

- Responsables :** Suzanne Mériaux, membre de l'Académie d'Agriculture
Maurice de Vault, membre de l'Académie d'Agriculture
- Intervenants :** Michel Ledru, Président de Sol et Civilisation - Introduction
Suzanne Mériaux - Le rapport de l'homme à la Terre
Pascal Legras, agriculteur - L'actualité renouvelée des valeurs liées au sol, l'agriculture dans la ville nouvelle de Sénart
Claude Beaufort, consultant en communication - Lien au sol ou territoire d'élection ?
Jacques Arnould, correspondant de l'Académie d'Agriculture - Conclusion

Académie d'Agriculture de France
18, rue de Bellechasse - 75007 Paris
Tél. 01 47 05 10 37 - Fax 01 45 55 09 78
Site web: www.academie-agriculture.fr

Les séances de l'Académie d'Agriculture de France sont ouvertes au public.

Sol et Civilisation est une association créée en 1991 à l'initiative de responsables professionnels agricoles et d'autres horizons de la société civile pour mener hors cadre institutionnel des réflexions sur le devenir des territoires ruraux et de leur contribution à l'équilibre de nos sociétés.

Face à l'accroissement des problématiques environnementales, économiques ou sociales impactant les territoires, les fondateurs avaient en effet la conviction que ce qui ne s'appelait pas encore le « développement durable » passerait par le renforcement des relations des hommes entre eux et à leur espace de vie, mais que pour cela de nouvelles façons de penser et d'agir ensemble devaient être formulées ou inventées.

Depuis sa création, Sol et Civilisation explore de nouvelles approches, concrètes et opératoires, permettant aux acteurs de prendre en charge effectivement un certain nombre de problématiques qui, mal gérées, déstabilisent leur activité ou leur territoire. Seule ou en partenariat, Sol et Civilisation organise et anime des recherches, des débats ou des séminaires et appuie des expérimentations de terrain. Trois thématiques constituent le cœur de ses travaux :

Territoire et développement : L'objectif est de rechercher les voies et les moyens permettant à de multiples parties prenantes de développer au sein d'un territoire des stratégies communes de développement durable et d'en mesurer les effets.

Développement économique des territoires ruraux : L'objectif est de définir en quoi le milieu rural peut être un espace de ressources pour les acteurs économiques et de rechercher les démarches managériales permettant de s'inscrire dans une dynamique de création de valeur ajoutée locale.

Agriculture, territoire et société : L'objectif est de développer des méthodes, outils et procédures appropriés, permettant au monde agricole en lien avec ses partenaires directs ou indirects de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets innovants qui répondent aux multiples dimensions du développement durable.

**Pour suivre
nos actualités,
connectez-vous
à notre
site Internet**

www.soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS
Tél. 33 (0)1 44 31 16 61 - Fax 33 (0)1 44 31 16 74
E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
Chargé de mission : Truong-Giang PHAM
Maquette : Corinne EYMOND

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 500 exemplaires.
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN